



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.74*
(COM.V)
23 septembre 2005
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par les **PHILIPPINES**

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	V	Communication et information
Programme :	V.2	Promouvoir le développement de la communication et l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles
Sous-programme :	V.2.2	Promouvoir l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles
Résolution (33 C/5 par. n°) :	05220	
Incidences budgétaires Indiquées par l'auteur :	41.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Programme ordinaire	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

Ajouter au paragraphe (a) l'alinéa suivant :

- (iii) de soutenir la planification stratégique et la mise en œuvre d'activités impliquant une mise en réseau des équipes spéciales et des principaux partenaires (organismes de financement, investisseurs et bénéficiaires), la planification opérationnelle et la

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.

formation des personnes chargées de la mise en œuvre, ainsi que les activités de soutien nécessaires dans les pays de l'ASEAN ;

Ajouter ce qui suit après le paragraphe (b) :

Invite les pays membres de l'ASEAN à participer à la planification d'approches stratégiques de l'utilisation des TIC en vue d'assurer un accès universel à l'information et au savoir ;

Invite le Directeur général de l'UNESCO à fournir des fonds d'amorçage pour financer la planification stratégique, l'organisation d'une réunion et des activités de formation pour le personnel chargé de la mise en œuvre dans les cinq pays concernés - Philippines, Indonésie, Thaïlande, Malaisie et Viet Nam ;

Invite également les États membres de la région Asie-Pacifique à soutenir ces initiatives, ainsi qu'à coopérer et contribuer à la promotion et à la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ;

Demande que le Siège de l'UNESCO contribue à hauteur de 41.000 dollars des États-Unis à la mise en œuvre de la résolution proposée.